

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022**  
-----

<b>DELIBERATION</b> <b>N°CD2022-09/3/15</b> <b>DOSSIER N° 5334</b>
--

VÉLOROUTE "LA VAGABONDE" (V87) - PARTENARIAT 2022-2024
--

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST SPORTS  
LOISIRS DE NATURE ET TOURISME

Rapporteur : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : VÉLOROUTE "LA VAGABONDE" (V87) - PARTENARIAT 2022-2024**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,*

*VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,*

*VU la délibération n° CD2021/07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse*

*Vu la délibération N°10/1/9 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 9 octobre 2020,*

*VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

*VU l'avis de la Commission CD - SOLIDARITÉS, FAMILLES, VIES COLLÉGIENNE ET ÉTUDIANTE, SPORTS*

Publié sur le site [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 10 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le



ID : 023-222309627-20221005-CD2022\_0065-DE

*Le Conseil Départemental de la Creuse, réuni en séance publique le 30 septembre 2022 à GUILLET, le quorum étant atteint,*

## D É C I D E :

- de donner une suite favorable à la poursuite du travail mené par le Conseil Départemental, en tant que chef de file du Comité d'Itinéraire véloroute « la Vagabonde » (V87), auprès des différents partenaires jusqu'en 2024 ;

- d'accorder la participation financière d'un montant de 1 500 € pour le financement du plan d'action de l'année 2022 à Creuse Tourisme (les montants 2023 et 2024 seront présentés lors des votes des Budgets Primitifs, sur proposition du comité de pilotage) ;

- que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, chapitre 9374 article 6574 ;

- de valider le contenu des conventions de partenariat et d'autoriser Mme la Présidente à les signer ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour la suite de ce dossier.

Mme Catherine DEFEMME ne prend pas part au vote en qualité de présidente de l'ADRT - Creuse Tourisme. Mmes JOUANNETAUD, NICOUX et MM SIMMONET, MARTIN ne prennent pas part aux votes, en application de l'article L 1111-6 II CGCT.

**Adopté : 25 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**